

DES ACTIONS EN MILIEU AGRICOLE POUR L'HIRONDELLE BICOLORE - Une alliée des agriculteurs

MENACES EN MILIEU AGRICOLE

- L'**intoxication** suite à l'ingestion de proies contaminées par les pesticides, ce qui entraîne un phénomène de bioamplification;
- La **fragmentation et/ou la dégradation des habitats** par l'abandon des terres, l'intensification agricole, l'assèchement des milieux humides et la maximisation des surfaces cultivables diminuent les habitats disponibles pour l'Hirondelle bicolore;
- La **prédation** des œufs et des oisillons par, entre autres, les rats laveurs, les chats, les oiseaux de proie, les écureuils, etc.;
- La **diminution des habitats marginaux** entraîne la **diminution des perchoirs et des sites de nidification** naturels et anthropiques (arbres morts, chicots, cavités, clôtures, etc.);
- La **perte du couvert végétal** par l'utilisation d'herbicides diminue la densité des proies disponibles pour les oiseaux.



AMÉNAGEMENTS POUR LA FAUNE AILÉE

- Pour les terres abandonnées, intervenir s'il y a lieu afin **d'empêcher une croissance excessive des arbustes et la reprise de la forêt**. En matière d'aménagement, il est préférable de consulter un expert avant d'agir;
- **Planter des piquets** le long des lignes de fossés. Ces derniers seront utilisés par l'Hirondelle bicolore comme site de guet, de parade et de repos;
- **Planter des arbres** dans les pointes de champs inutilisées (inaccessibles à la machinerie) ou peu productives (mauvais drainage, zone inondable). En plus d'embellir le paysage, ces arbres isolés fournissent des sites de guet, d'alimentation et de repos et, à plus long terme, comme site de nidification (à l'état d'arbre mort). Ils facilitent également le déplacement des oiseaux entre les îlots forestiers;
- Maintenir ou favoriser une **structure de peuplement irrégulière** (structure inéquienne équilibrée) afin d'assurer le recrutement d'arbres matures et de chicots dans le futur;
- **Mettre en place des nichoirs pour l'Hirondelle bicolore**. Ces nichoirs assureront une plus grande disponibilité des sites de nidification pour cet oiseau qui utilise habituellement des cavités d'arbres moribonds ou chicots pratiquement inexistantes en zone de cultures intensives. Les nichoirs devraient être placés en paires distants de 2 à 3 m (5 à 10 pieds) à environ 100 m (300 pieds) de distance entre les paires, fixés sur un arbre ou un poteau à une hauteur de 1,5 à 2 m (5 à 6 pieds).



SITUATION ET TENDANCE AU QUÉBEC

Selon l'analyse des données du *Relevé des oiseaux nicheurs d'Amérique du Nord*, de 1989 à 2009, un **déclin de 4,2 %** de sa population a été observé au Québec.



RÉPARTITION

L'Hirondelle bicolore niche sur presque l'ensemble du Canada, soit au sud de la limite de la zone arborée.

Elle niche également jusqu'au deux tiers nord des États-Unis. L'hiver venu, elle migre vers différents sites d'hivernation situés du sud des États-Unis jusqu'au Costa Rica et aux Antilles.



PROTECTION LÉGALE

L'Hirondelle bicolore ne possède pas de statut légal en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* du Canada et de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du Québec.

Cette espèce est néanmoins protégée par la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* du Canada, qui stipule, entre autres, que nul ne peut, avoir en sa possession un oiseau migrateur ou son nid, acheter, vendre, échanger ou donner un oiseau migrateur ou son nid, ou d'en faire le commerce. Ainsi qu'il est interdit de rejeter ou de permettre que soit immergée ou rejetée une substance nocive pour les oiseaux migrateurs dans des eaux ou régions fréquentées par des oiseaux migrateurs.



ADAPTER LES PRATIQUES AGRICOLES

Réduire, voire éliminer l'usage des pesticides et autres intrants chimiques. Les pesticides peuvent affecter la survie des oiseaux par l'entremise des proies qu'ils consomment. Si vous ne pouvez pas éliminer l'usage d'intrants chimiques, **éviter l'arrosage dans les travers de champ**, particulièrement ceux en bordure de cours d'eau;

Appliquer le semis direct et un travail réduit du sol. Cette pratique de conserver les résidus des récoltes précédentes et de diminuer la compaction du sol. Les champs présentent donc une plus grande diversité d'insectes, source de nourriture pour l'Hirondelle bicolore.



POURQUOI PROTÉGER LES OISEAUX CHAMPÊTRES ?

Aujourd'hui, l'évolution de l'agriculture et les modifications relatives à l'utilisation du territoire créent diverses pressions sur l'habitat des oiseaux.

Or, la **présence d'oiseaux est plus que bénéfique pour le milieu agricole**, notamment en tant que prédateur naturel des insectes nuisibles.

L'existence sur une ferme de plusieurs espèces différentes de prédateurs augmente la capacité de ce milieu à faire face à l'apparition de nouvelles espèces nuisibles.

Les oiseaux champêtres représentent **une richesse pour le patrimoine faunique québécois** en contribuant à la biodiversité des écosystèmes terrestres.

« Les oiseaux champêtres ont un rôle dans le contrôle des insectes nuisibles aux cultures. À titre indicatif, les espèces utilisatrices des haies brise-vents peuvent consommer jusqu'à 130 000 insectes par jour/ha. »

Si vous désirez en apprendre davantage sur les oiseaux champêtres ou pour trouver des solutions qui permettent une cohabitation harmonieuse entre l'agriculture et la faune ailée, nous vous invitons à communiquer avec :



Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, OBV CARA

100, rue Fabre, Joliette (Québec) J6E 9E3
☎ 450 755-1651 ☎ 450 755-1653
✉ info@cara.qc.ca www.cara.qc.ca

Vers une gestion responsable, pour une utilisation durable des ressources en eau du territoire !



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Avec la collaboration :



HIRONDELLE BICOLORE (*Tachycineta bicolor*)

Cette hirondelle passe beaucoup de temps en vol ou perchée, à la recherche de nourriture. Cet oiseau vif est territorial en période de reproduction où la compétition pour les sites de nidification est forte.

TAILLE

13 à 15 cm de la tête à la queue,
30 à 35 cm d'envergure d'ailes.

DESCRIPTION

Elle se distingue des autres hirondelles par son plumage bleu-vert métallique et le blanc éclatant de son ventre et de sa poitrine. Les juvéniles sont semblables aux adultes, mais ils ont un plumage moins éclatant.

HABITAT

Milieus ouverts comme les champs, les pâturages, les marais, les rivages et les marécages boisés. Le choix d'un site de nidification dépend de la disponibilité des cavités, telles que la présence d'arbres morts ou de nichoirs.

ALIMENTATION

L'Hirondelle bicolore se nourrit d'insectes et à l'occasion, d'araignées, d'escargots, de baies et de graines.

Technique de chasse : cet oiseau attrape la majorité de ses proies au vol.

REPRODUCTION

Quand : avril à la fin juillet.

Nid : dans des cavités d'arbres morts creusées par les pics ou dans des nichoirs artificiels.

Ceufs : 4 à 7 ceufs de couleur rose pâle devenant blancs par la suite.

Incubation : 11 à 20 jours.

Indépendance des petits : 15 à 25 jours après l'éclosion, mais les parents continuent de les nourrir quelques jours après qu'ils aient quitté le nid.

DES OISEAUX À DÉCOUVRIR...
DES MILIEUX À PROTÉGER !



© Victoria Tildeman

© OBV CARA

